

Cadre Harmonisé d'identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest (CH)



Pays «TCHAD»

Résultats de l'analyse de la situation de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle

Valable : du 12/03/2018 au 31/08/2018
Créé le : 17/03/2018

Principaux résultats pour les zones touchées par l'IAN.

Résumé narratif des causes, du contexte et des principaux problèmes

Les résultats définitifs de la campagne 2017/2018 donnent une production céréalière estimée à 2 716 900 tonnes. Elle est en baisse de 2,1% comparée à la moyenne des 5 dernières années et de 5% par rapport à la campagne précédente de 2016/2017. Les baisses de production céréalière les plus importantes par rapport à la moyenne quinquennale ont été enregistrées dans les régions du Wadi Fira (-39%), Kanem (-27,7%), Bahr El Ghazal (-20,5%) et Batha (-9,4%). A l'exception du Sila, du Lac et du Hadjer Lamis, toutes les régions du Sahel ont enregistré des baisses de production céréalière.

Les marchés sont généralement bien approvisionnés en produits agricoles grâce aux récoltes des cultures pluviales de 2017, de berbére en cours, du maïs de contre saison froide (Lac Tchad) ainsi que des stocks commerçants. Ces produits locaux sont renforcés par des importations (pâtes alimentaires, farine de blé, riz, huile, sucre) du Soudan, de la Libye et du Cameroun. La demande céréalière reste inférieure à une année normale à cause de la conjoncture économique. cependant, dans les zones déficitaires, elle reste importante à cause des bas niveaux des stocks des ménages, et la reconstitution des stocks commerçants. La tendance des prix des céréales en février est presque stable allant de -8% en zone sahélienne à +3% en zone soudanienne. Le marché à bétail est dominé par une suroffre suite à l'arrêt des exportations vers le Nigeria, le ralentissement des flux avec le Soudan et la Libye. Ceci engendre une forte baisse des prix de bétail.

La situation pastorale est marquée par un important déficit fourrager et un assèchement précoce des points d'eau. Ceci a entraîné une descente précoce des transhumants vers les régions de la zone Soudanienne. Cette descente précoce a engendré des conflits entre agriculteurs et éleveurs et une forte concentration du bétail en zone soudanienne. Les éleveurs sédentaires parcourent des grandes distances (10 à 15 kms) à la recherche des pâturages et d'eau. On observe une soudure pastorale précoce dès fin février.



Consommation alimentaire :

Selon les résultats de l'analyse HEA, sur l'ensemble des profils analysés dans les trente et un (31) départements, treize (13) connaîtront probablement des déficits, dont trois départements (Mangalmé, Batha Est et Biltine) en déficit de survie et dix (10) autres (Guera, Abtouyou, Mamdi, Fouli, Kaya, Wayi, Kanem, Bahr El Ghazal Nord, Bahr El Ghazal sud et Bahr El Ghazal Ouest) de déficit de protection de moyens d'existence. Les déficits observés sont dus principalement aux baisses importantes de revenus tirés de l'exode, de prix de bétail, de la main d'œuvre locale, de transferts monétaires et une baisse de production agricole dans certains départements. Les dix-huit (18) autres départements ne présentent aucun déficit.



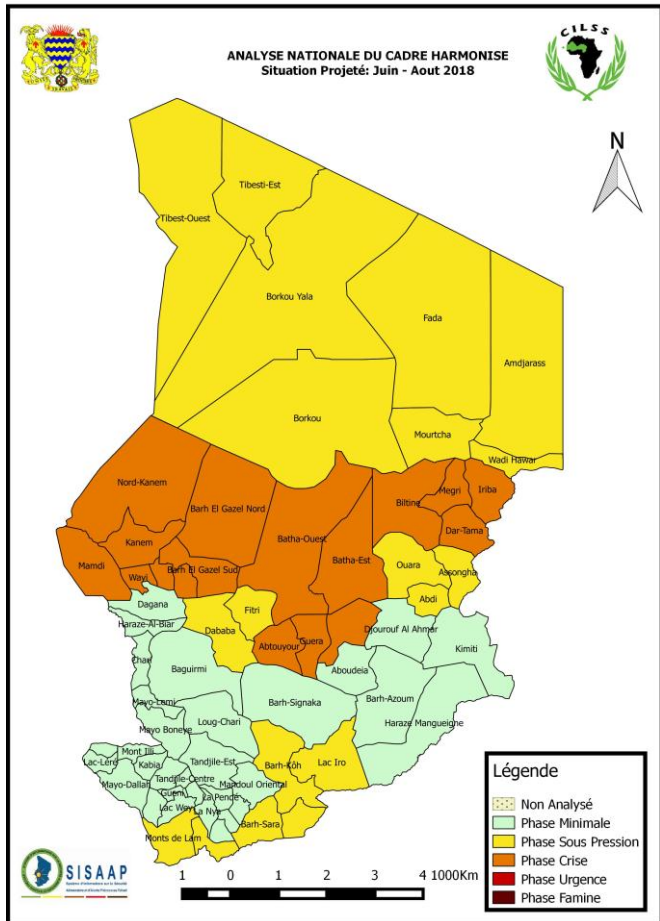
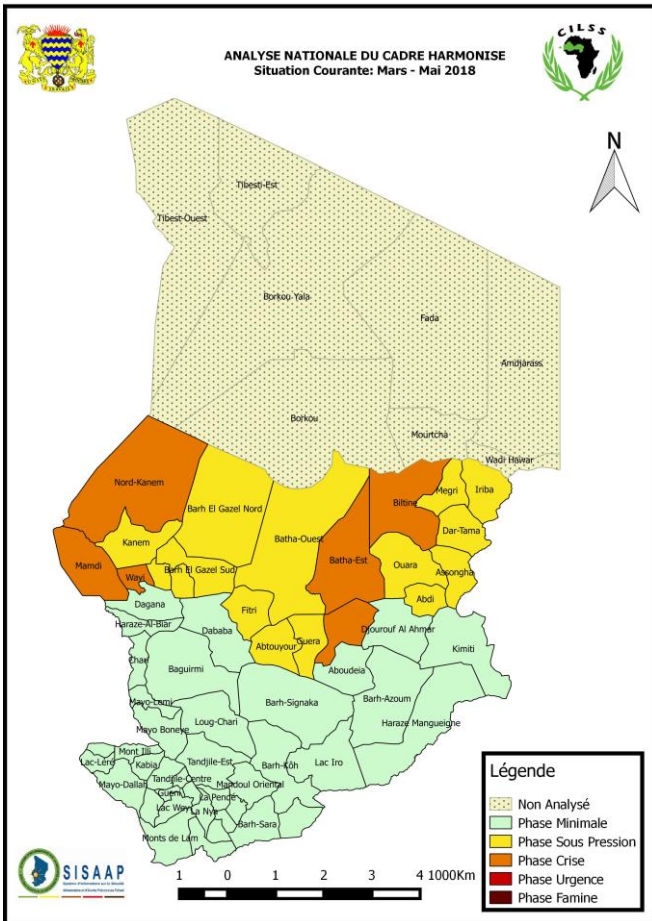
Evolution des moyens d'existence :

L'analyse de l'évolution des moyens d'existence montre qu'environ 9% des ménages ont développé des stratégies d'urgence et près de 40% des stratégies de crise dans tous les départements des six régions (Lac, Kanem, Bahr El Ghazal, Guera, Ouaddaï et Wadi Fira) de la zone sahélienne couvertes par les sites sentinelles. Les contraintes d'accès à une nourriture suffisante, riche et variée ont conduit ces ménages à recourir à des stratégies particulièrement sévères pouvant conduire à une altération de leurs moyens d'existence.



Nutrition :

La médiane de la série historique, durant la période de la soudure, des cinq dernières enquêtes SMART (2010 à 2017), révèle une situation nutritionnelle critique à urgente dans 10 régions de la zone sahélienne. L'analyse des tendances des admissions en Malnutrition Aiguë Modérée (MAM) et Sévère (MAS) de 2010 à 2017 montre une augmentation des cas MAM et MAS, entre mars et juillet, pour la majorité des régions du Sahel.



Légende pictogrammes utilisés

- ★ Acceptable
- ★★ Moyen
- ★★★★ Elevée

Fiabilité de l'analyse



Zone ayant atteint au moins la phase 3 pendant plus de 3 années



La situation serait probablement pire sans les effets de l'aide humanitaire



a) Facteurs contributifs (disponibilités, accès, utilisation et stabilité...)

La plupart des facteurs contributifs relatifs aux dangers et vulnérabilités (sécurité civile et conflits), l'accès aux aliments (prix des céréales et le TDE produit de rente/céréales) ont eu un impact négatif sur les indicateurs des résultats « consommation alimentaire » et « évolution des moyens d'existence ». Pour le facteur contributif disponibilité (production agricole, biomasse), « utilisation des aliments y compris l'eau », principalement les admissions dans les centres de santé ont eu un impact négatif sur les indicateurs des résultats « consommation alimentaire », « moyen d'existence » et « nutrition ».

b) Perspectives des prix

Les produits céréaliers, oléagineux et tubercules sont disponibles en quantité suffisante, comme en année normale, à cause des productions, autour de la moyenne, enregistrées. Toutefois, la disponibilité sera relativement inférieure à la normale dans les zones qui ont connu des baisses de production. A Biltine (Wadi Fira), la faible disponibilité céréalière sera plus prononcée à cause des mauvaises récoltes et des ralentissements des flux avec la Libye et le Soudan.

Une hausse relative de la demande sera progressivement rapportée sur les marchés. Cette hausse sera davantage prononcée dans la zone pastorale, notamment dans le Wadi Fira à cause de la forte dépendance aux marchés des ménages suite à l'épuisement précoce de leurs stocks céréaliers. Une hausse relative des prix des produits alimentaires interviendra conséquemment à l'augmentation du prix de carburant, l'épuisement des stocks des ménages et la baisse des stocks commerçants.

c) Départements classés en différentes phases d'insécurité alimentaire

SITUATION COURANTE (Mars - Mai 2018)

Phase 5 – Famine

Les résultats de l'analyse révèlent qu'aucun département et aucune population n'est identifié en « phase Famine ».

Phase 4 – phase Urgence.

Aucun département n'a été identifié en « phase Urgence », mais près de 17 084 personnes sont identifiées dans cette phase. Ces personnes nécessitent une assistance humanitaire y compris une aide alimentaire gratuite, et autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Phase 3 – Crise

Huit (8) départements (Mamdi, Wayi, Fouli, Kaya, Batha Est, Mangalmé, Nord Kanem et Biltine) sont en « phase crise », et près de 606 897 personnes sont estimées dans cette phase pour la période de mars à mai 2018. Les personnes vulnérables, notamment les plus pauvres et pauvres, nécessiteront une assistance humanitaire y compris une aide alimentaire gratuite et autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Phase 2 – Sous Pression :

Quinze (15) départements sont en « phase sous pression ». Les populations dans cette phase sont estimées à environ 2 392 802 personnes. Ces personnes n'ont pas besoin d'une assistance alimentaire immédiate, mais nécessitent un soutien pour renforcer leur résilience, développer leurs moyens d'existence et maintenir le taux de malnutrition aiguë à des niveaux acceptables.

Phase 1- Minimale :

Trente-huit (38) départements sont en « phase minimale ». Les populations se trouvant dans cette phase sont estimées à environ 10 444 446 personnes. Ces personnes n'ont pas besoin d'une assistance alimentaire immédiate, mais nécessitent un soutien pour renforcer leur résilience, développer leurs moyens d'existence et maintenir le taux de malnutrition aiguë à des niveaux acceptables.

SITUATION PROJETEE (Juin - Août 2018)

Phase 5 – Famine

Les résultats de l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle révèlent qu'aucun département et aucune population ne serait en « phase Famine ».

Phase 4 – Urgence

Ils révèlent aussi qu'aucun département ne serait en « phase urgence ». Cependant, près de 304 038 personnes seront dans cette phase, et en situation de déficit considérable, avec des taux de malnutrition supérieurs au seuil d'urgence. Ces populations nécessitent une assistance humanitaire y compris une aide alimentaire gratuite, de compléments aliments bétail, et autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Phase 3 – Crise

Dix-neuf (19) départements seraient en « phase crise » et près de 956 668 personnes seraient dans cette phase, c'est à dire en situation de déficit considérable avec des taux de malnutrition supérieurs au seuil d'urgence. Les personnes vulnérables, notamment les plus pauvres, nécessiteront une assistance humanitaire y compris une aide alimentaire gratuite, de ventes à prix modérés et autres activités de relèvement et de renforcement de la nutrition, de la santé, des moyens d'existence et des capacités de résilience.

Phase 2 – Sous Pression :

Dix-neuf (19) départements seraient en « phase sous pression ». Les populations estimées à 2 941 367 personnes dans cette phase n'ont pas de besoins immédiats, mais nécessitent un soutien pour développer leur résilience, renforcer leurs moyens d'existence et s'assurer que la malnutrition aiguë restera contenue à son niveau actuel voire réduit.

Phase 1- Minimale :

Trente-un (31) départements seraient en « phase minimale ». Les populations dans cette phase sont estimées à environ 9 923 301 personnes. Ces personnes n'ont pas besoin d'une assistance alimentaire immédiate, mais nécessitent un soutien pour renforcer leur résilience, développer leurs moyens d'existence et maintenir le taux de malnutrition aiguë à des niveaux acceptables.



Méthodologie et difficultés dans l'analyse

a) Démarche empruntée par la Cellule Nationale d'Analyse

Avant le démarrage de l'atelier du Cadre Harmonisé (CH) prévu du 12 au 17 mars 2018, une collecte des données portant sur les résultats des sites sentinelles, des analyses des résultats HEA, des proxys caloriques, des productions agricoles, du suivi pastoral, des marchés, des rapports de missions de suivi de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale, etc. a été organisée au SISAAP par la Cellule Nationale d'Analyse, à travers les groupes thématiques composés d'experts des services pourvoyeurs d'information et des partenaires techniques clés de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette collecte de données a servi au remplissage des fiches d'inventaire de preuves (CH) du 05 au 10 Mars 2018.

b) Méthodologie

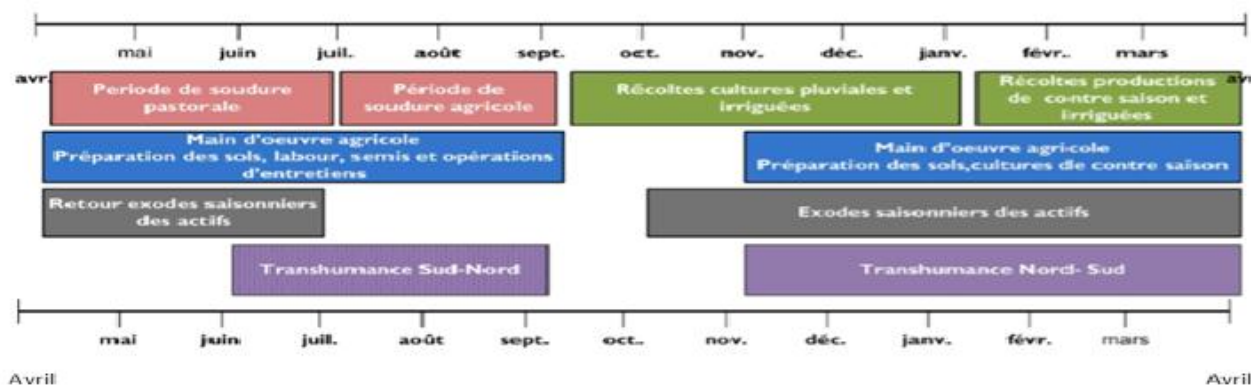
L'unité d'analyse est le Département, 3^{ème} niveau administratif. La plupart des données ayant permis de renseigner les indicateurs des résultats et les facteurs contributifs sont représentatifs au niveau des départements. Néanmoins, pour les huit départements de la zone saharienne, il n'y a eu aucun indicateur de résultat pour effectuer les analyses pour la période courante.

L'atelier s'est déroulé en plénière et en travaux de groupes. Le premier jour a été consacré à l'introduction des principes, normes et fonction du CH, la répartition des participants en cinq (5) groupes d'environ dix (10) experts chacun et la finalisation de remplissage des fiches d'inventaire des preuves. Ensuite, les groupes de travail ont effectué des analyses pendant trois (3) jours, à travers les fiches d'inventaire de preuves, toutes les données existantes (indicateurs de résultats et facteurs contributifs) et tirer les conclusions qui ont permis d'aboutir à une classification et au phasage global des 61 départements pour la période courante et, 69 départements pour la période projetée. Les deux (2) derniers jours de l'atelier ont permis l'estimation des populations, sur la base de la règle de 20% et des résultats des enquêtes et études effectuées par département. Enfin, les cartes de la situation courante et projetée ont été élaborées et validées par la plénière.



Calendrier saisonnier et suivi des indicateurs

a) Calendrier saisonnier



- Collecte des données sur les principaux indicateurs et facteurs contributifs Missions de suivi de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale, de janvier à octobre 2018 ;
- Missions d'évaluation du démarrage de la campagne agropastorale, GTP, juillet 2018.
- Evaluation de la situation nutritionnelle (Enquête SMART), Juillet-Août 2018, DNTA/UNICEF, juillet – août 2018 ;
- Missions d'évaluation de la campagne agropastorale à mi-parcours, GTP, septembre 2018 ;
- Evaluation des récoltes de la campagne agropastorale 2018/19, CILSS/FAO/PAM/FEWS NET/SISAAP/SPI, octobre 2018 ;
- Collecte des données des sites sentinelles, Octobre 2018 ;
- Collecte des données et analyses des résultats (OA) du HEA, SISAAP/GTHEA, octobre 2018 ;
- Enquête Nationale de la Sécurité Alimentaire (ENSA), octobre 2018 ;
- Cycle d'analyse du Cadre Harmonisé, CILSS/SISAAP/Cellule Nationale d'analyse, Novembre 2018.



Recommandations pour les analyses suivantes

A l'endroit de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers

- Renforcer les capacités du SISAAP à mettre en place des sites sentinelles dans les zones non couvertes ;
- Appuyer le SISAAP pour assurer la collecte des données à travers les sites sentinelles ;
- Renforcer les capacités techniques des membres de la cellule nationale d'analyse du Cadre Harmonisé ;
- Assister les populations en phase crise et urgence par des programmes de transfert monétaire et des ventes à prix modérés et d'aides alimentaires gratuites ;
- Assurer les interventions de prévention et de prise en charge de la malnutrition ;
- Surveiller et entreprendre des actions de résilience en faveur des populations en insécurité alimentaire notamment pour les populations en phase « sous pression » et « minimale » pour protéger leurs moyens d'existence ;
- Appuyer les éleveurs en compléments aliments bétail et intrants vétérinaires dans les zones déficitaires ;
- Assurer le suivi rapproché de la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale dans les zones à risque ;
- Renforcer les capacités des services pourvoyeurs d'information dans la collecte et l'analyse des données ;
- Appuyer les membres de la CNA à mener des missions conjointes préparatoires aux cycles annuels d'analyse du CH.

A l'endroit du CILSS

- Renforcer les capacités techniques des membres de la cellule nationale d'analyse du Cadre Harmonisé ;
- Accélérer la mise à disposition des outils de mesures de l'insécurité alimentaire chronique, de l'IPC nutrition et des mesures de la résilience.



Contacts

Hassanty Oumar Chaïb, *Coordonnateur National* du SISAAP/MAIEA-Tchad

BP 441 N'Djamena, Tchad

Tel : (+235) 66297342/22 52 21 01/22 52 21 06

hassanty.chaib@gmail.com

Mahamat Allamine Ahmat Alhabo, *Expert Statisticien/Point Focal CH*, SISAAP/MAIEA-Tchad

Tel : +235-63 64 97 96/99 44 96 56

allamine_alhabo@yahoo.fr

Insérer les logos des organisations participant à l'analyse

Partenaires
de
l'analyse



Populations estimées par phase d'insécurité alimentaire

Région	SITUATION COURANTE : Mars - Mai 2018							SITUATION PROJETEE : Juin - Août 2018					
	Population totale	Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5	Pop totale Ph 3 à 5	Ph1	Ph2	Ph3	Ph4	Ph5	Pop totale Ph 3 à 5
OUADDAÏ	990 441	684 788	225 827	79 826	-	-	79 826	575 729	300 659	114 053	-	-	114 053
Batha	670 843	377 236	205 415	83 238	4 954	-	88 192	328 045	203 174	129 239	10 384	-	139 624
Wadi Fira	698 208	362 142	210 020	121 122	4 924	-	126 046	280 236	231 527	176 860	9 584	-	186 444
Guera	739 377	481 561	175 356	82 460	-	-	82 460	404 160	198 585	136 633	-	-	136 633
Hadjer Lamis	778 517	661 072	117 445	-	-	-	-	620 428	148 677	9 412	-	-	9 412
Moyen Chari	807 565	687 353	120 212	-	-	-	-	611 160	178 784	17 621	-	-	17 621
Salamat	415 176	365 412	49 764	-	-	-	-	350 616	63 799	761	-	-	761
Sila	532 135	451 195	80 940	-	-	-	-	436 351	89 343	6 441	-	-	6 441
Logone Occidental	946 325	817 657	128 668	-	-	-	-	789 635	156 690	-	-	-	-
Mandoul	862 578	734 991	127 587	-	-	-	-	706 663	152 931	2 984	-	-	2 984
Logone Oriental	1 070 336	920 631	149 705	-	-	-	-	879 472	184 887	5 977	-	-	5 977
Chari Baguirmi	794 403	712 082	82 321	-	-	-	-	685 002	109 401	-	-	-	-
Mayo Kebbi Est	1 064 077	916 412	147 665	-	-	-	-	895 130	168 947	-	-	-	-
Mayo Kebbi Ouest	775 236	687 764	87 472	-	-	-	-	672 259	102 977	-	-	-	-
Tandjile	909 055	802 952	106 103	-	-	-	-	774 472	134 583	-	-	-	-
Kanem	457 870	256 148	138 422	62 052	1 249	-	63 301	210 550	134 450	108 292	4 579	-	112 871
Lac	595 761	308 190	154 605	127 009	5 958	-	132 966	267 469	169 047	153 288	5 958	-	159 245
Bahr El Gazal	353 327	216 861	85 275	51 192	-	-	51 192	151 368	118 466	79 960	3 533	-	83 493
Ennedi	147 367	-	-	-	-	-	-	104 189	36 900	6 278	-	-	6 278
Ennedi Ouest	83 251	-	-	-	-	-	-	59 694	20 767	2 790	-	-	2 790
Borkou	128 528	-	-	-	-	-	-	93 679	28 769	6 080	-	-	6 080
Tibesti	19 759	-	-	-	-	-	-	26 994	8 004	-	-	-	-
Total	13 840 135	10 444 446	2 392 802	606 897	17 084	-	623 982	9 923 301	2 941 367	956 668	34 038	-	990 706

Pour le détail des estimations des populations par département, prière contacter Mahamat Allamine Ahmat Alhabo, Point Focal CH, sur cet adresse : allamine_alhabo@yahoo.fr